

Point 01 – Plan Local d’Urbanisme Métropolitain – Approbation

Intervention : Mireille Pernot (Rezé)

Madame la présidente, chers collègues,

Avec ce nouveau Plan Local d’Urbanisme Métropolitain, nous donnons à voir la métropole solidaire, attractive, facile à vivre, la métropole verte et bleue pour laquelle les habitants nous ont élus.

Ce PLUM, il faut le souligner, c’est la vision commune de nos territoires pour les années à venir, une vision largement partagée avec les communes, les habitants et les acteurs de la métropole à travers divers ateliers et réunions publiques.

Le sujet est vaste, mais permettez-moi d’attirer l’attention sur trois points particuliers.

- **Une métropole à vivre, c’est une métropole où l’on travaille.** De ce point de vue, les politiques mises en place sur notre territoire, le dynamisme même de ce territoire, dans un contexte économique et social national dégradé, nous ont permis de mieux résister qu’ailleurs. Nous continuerons à favoriser le développement économique de la métropole, riche de son tissu industriel et de son réseau de PME qui restent des moteurs de notre développement et qui méritent toute notre attention. En termes d’industrie, je pense bien entendu à Airbus, ou encore à la centrale de Cordemais pour laquelle il faut continuer de se battre, à l’importante industrie agro-alimentaire avec le nouveau MIN et donc à notre agriculture périurbaine dont il nous faut poursuivre le soutien au développement. Je pense aussi au grand port maritime de Nantes/St-Nazaire, mais aussi au secteur de la santé qui va trouver un nouveau dynamisme avec l’implantation du CHU sur l’île de Nantes.

Nous avons également à cœur le développement de l’économie culturelle et touristique qui participe de l’attractivité et du rayonnement de Nantes Métropole.

Il nous appartient de veiller à ce que ce développement économique soit harmonieux et irrigue l’ensemble de nos territoires : quartiers populaires ou zones périurbaines éloignées des grandes centralités économiques.

C'est d'ailleurs ce même développement harmonieux qui est visé par l'OAP commerce, en favorisant le développement du commerce de proximité ou de centralité qui répond bien à des enjeux d'équilibre dans l'aménagement mais aussi aux nouveaux enjeux de consommation et à notre volonté de limiter les déplacements en voiture.

-Second enjeu important : Notre cadre de vie. Oui, nous vivons dans une métropole verte et bleue dont nous devons préserver et valoriser les atouts. La Loire, comme nouvelle centralité, la préservation des espaces naturels qui sont autant d'espaces de respirations dans une métropole dense, une meilleure prise en compte du cycle de l'eau, la place nécessaire de la nature en ville sont parmi nos priorités.

Comme le sont la baisse des émissions de Gaz à effet de serre et des rejets de CO2.

Ce sont des enjeux importants pour notre attractivité, pour la qualité de vie des habitants, la santé et l'adaptabilité de nos villes aux aléas climatiques.

-Troisième enjeu, l'accueil de 75000 nouveaux habitants. Cela nécessite la construction de nouveaux logements et en particulier de logements accessibles à toutes les catégories de population (jeunes, personnes âgées, ménages isolés...) et pour tous les revenus. Encore faut-il que notre politique volontariste en matière de construction et à fortiori de logements sociaux ne soit pas freinée par des évolutions nationales législatives et financières qui viendraient les contraindre.

Cela nécessite et nous l'avons parfaitement identifié de densifier en cœur de ville afin d'éviter l'étalement urbain.

Cela nécessite une offre de transport, fiable et diversifiée et ce choix notre majorité le met en œuvre clairement depuis des années.

Ce sont ces trois critères autour du développement économique, des cadres et des lieux de vie préservés, de la création de nouveaux logements qui nous permettront de rester une des métropoles phares de l'ouest, d'accueillir 75000 nouveaux habitants et de permettre la création de 60000 nouveaux emplois. Nous préservons par ce PLUM cet espace de vie si singulier qu'est Nantes Métropole et l'ancrons, riche de son histoire et de ses atouts géographiques, dans l'avenir.

Après un long processus d'élaboration avec les services, les habitants et les élus de l'ensemble de nos 24 communes nous arrivons au terme de ce travail et les élus communistes voteront favorablement au nouveau PLU métropolitain.

Je vous remercie de votre attention.